



Pas un jour de plus, pas un euro de moins !

Emmanuel Marcon, en avril 2019, déclarait : « *Quand on est peu qualifié, quand on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! C'est ça, la réalité de notre pays ! Et on va expliquer aux gens : « Travaillez jusqu'à 64 ans ! Mes bons amis, travaillez plus longtemps » ? Ca serait hypocrite. Et j'invite les gens que j'entends dire, de manière simpliste : « C'est ça la solution », d'abord, de regarder la société !* ».

Ah, ben on dirait que depuis le Président a changé d'avis !

Ainsi donc, à nouveau, un gouvernement veut réformer le système des retraites... Ca fait combien de fois en 30 ans ? La cigogne n'a même plus assez de doigts pour les compter !

Seulement voilà, selon un récent sondage, plus de 70 % des français sont opposés à cette réforme et l'ensemble des organisations syndicales se sont prononcées contre le report de l'âge légal de départ à la retraite et contre l'allongement de la durée de cotisation.

Mais pourquoi donc ?

Pourquoi 73 % des français.es situent l'âge idéal de départ en retraite à 62 ans ou moins ?

Peut être parce qu'ils et elles savent que travailler plus longtemps n'est pas possible ?

Regardons les chiffres : l'espérance de vie en bonne santé était de 63,7 ans pour les hommes et de 64,6 ans pour les femmes en 2019 ! Cela signifie donc, avec un âge légal de départ à la retraite de 64 ans, qu'ils ont statistiquement de gros risques de partir en mauvaise santé... Ne parlons même pas de tous ceux et toutes celles

qui devront attendre 67 ans pour voir leur décote annulée ...

Peut être aussi ce refus de la réforme parce que le projet présenté par la première Ministre le 10 janvier, c'est :

Un projet de régression sociale

Un départ à 64 ans avec 43 annuités, c'est allonger le temps de travail et diminuer les retraites.

La surcote, n'en rêvez plus ... Le projet signifie concrètement partir à 65 ans et plus pour une grande majorité d'entre nous qui avons fait des études et sommes entrés dans la « vie active » bien après 20 ans. Avoir le nombre de trimestres



requis au moment de la liquidation de la pension sera déjà compliqué, alors en avoir davantage pour mettre un peu de beurre dans les épinards, cela relèvera de la mission impossible.

La décote, oui elle sera annulée si vous partez à 67 ans, mais cela n'empêchera pas qu'une personne entrée dans la vie active à 25 ans (est-ce si rare que cela ?) partira avec seulement 42 annuités pour le calcul de sa pension ... qui, de fait, ne sera pas complète.

Une pension minimum de 1 200 € bruts, soit au seuil de pauvreté, c'est un mirage puisque cela nécessite d'avoir la totalité de ses annuités.

Et puis, en réalité, c'est seulement l'application d'un objectif inscrit dans la loi depuis 2003 mais jamais mis en œuvre !

C'est, en tout état de cause, un recul de deux ans du départ en retraite pour tout le monde, même avec une hypothétique reconnaissance de la pénibilité ou du dispositif carrière longue... Sans compter qu'à la DGFIP, les agents ne remplissent aucun des critères de pénibilité.

Un projet profondément injuste

Actuellement, un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en emploi, mais au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie de minima sociaux.

Ajouter deux ans avant de pouvoir partir, c'est allonger les périodes de précarité puisque le projet de loi ne propose rien de contraignant sur l'emploi des seniors.

Ce projet va une nouvelle fois pénaliser les femmes, qui ont plus souvent des carrières incomplètes, et dont les salaires demeurent

inférieurs en moyenne de 22 % à ceux des hommes.

Ouille, déjà là, le constat fait mal, mais si on regarde leurs pensions aujourd'hui ... elles sont inférieures en moyenne de 40 % ! Qu'en sera-t-il si la réforme arrive à son terme ?

Le projet fera payer les catégories populaires qui cotiseront plus, en ayant moins de temps en retraite, voire pas de retraite du tout (n'oublions pas que 30 % des plus pauvres sont morts avant 60 ans)...

Un projet injustifié

Il n'y a pas de vrai problème de financement.

Le système est aujourd'hui bénéficiaire de près de 4 milliards d'euros.

Le déficit futur est établi dans un seul scénario sur 4 dans les perspectives du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) et resterait de l'ordre de 1 à 2 % : ce serait 12 milliards d'euros pour 2027, à mettre en rapport avec les 8 milliards que rapportait la CVAE jusqu'à sa suppression cette année ou avec les 150 milliards annuels d'exonérations dont bénéficient les entreprises sans contreparties ni garanties.

Le rapport du COR précise que « à plus long terme, de 2032 à 2070, malgré le vieillissement progressif de la population française, la part de dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable ou en diminution »...

Le pic démographique des retraité.e.s qui impacte le ratio actif/retraité est quasi atteint et ne bougera plus...

(Merci à nos camarades de Loire Atlantique, de la Dircofi Sud-Pyrénées et de Savoie)

Pour la retraite à 60 ans !

Tous en grève et en manifestation le 31/01 !

Rendez-vous le mardi 31 janvier

14h Strasbourg

Avenue de la Liberté/Place de la République

Contrat d'Objectifs et de Moyens

COM le bien-nommé

Car, soyons honnête, il n'y a que de la COM là-dedans, l'annonce de notre destruction en tant que DGFIP, enrobée de novlangue comme la DG le fait si bien.

Faisons un jeu, voulez-vous ?

Vous devez connaître : c'est un bingo. Pour chaque mot présent dans la grille quand vous lirez le document, vous cochez la case. Il existe même une version plus... difficile, qui implique quelques verres et une bonne bouteille. Le doc transmis n'est même pas très long : c'est un diaporama de 29 pages, bien aéré.

On est partis ?

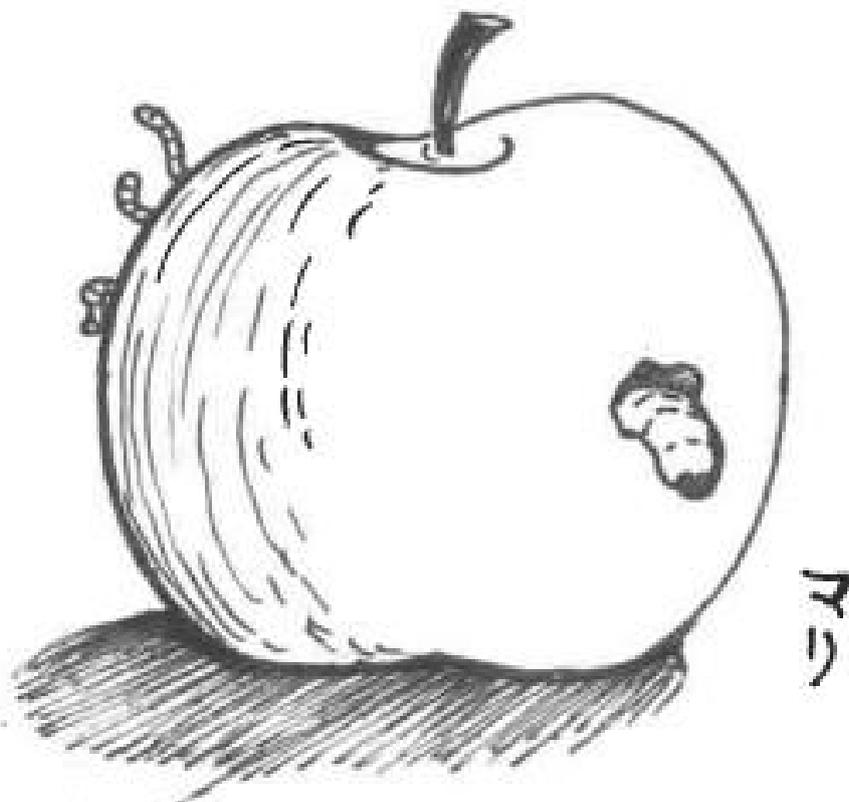
"Concertation", "Orientation", "Perspective", "Processus", "Objectifs", "Recommandations", "Attractivité", "Responsabilité", "Transformation", "Conforter", "Déployer", "Consolider", et ainsi de suite.

Petit florilège :

vous apprendrez que la bonne gestion des deniers publics est une priorité (on a dû mal comprendre les réformes et restructurations récentes), le contrôle fiscal aussi, que l'intelligence artificielle et le data mining c'est le futur (quitte à trafiquer les stats pour le faire croire), qu'on va encore réorganiser la gestion fiscale (ils doivent être sacrément incompetents, là-haut, pour avoir besoin de réorganiser tous les ans) et que la DGFIP veut offrir un accompagnement dynamique aux agents et attirer de nouveaux talents (conseil amical : pour attirer des talents, le salaire et les conditions de travail comptent beaucoup. De rien.).

Ah, et n'oubliez pas de vous réjouir, puisqu'on a eu moins de suppressions d'emplois cette année que les précédentes.

Bref, finalement, ne faites pas de bingo avec ce COM. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, modérez-vous.



POM : LE VER EST DANS LE FRUIT

Du trafic en tous sens

Le traficotage de stats, à la DGFiP, est un art. Il se pratique à tous les niveaux. Des chefs qui cachent leurs résultats réels, la direction qui se couvre, etc, etc. L'interprétation des stats est aussi un art : on se souviendra, il y a quelques années, du directeur qui nous a affirmé le plus sérieusement du monde que l'augmentation de 25 % du nombre d'arrêts maladie en un an était due à l'augmentation de la moyenne d'âge dans le département (+2 mois quand même).

Mais aujourd'hui, la Cigogne secoue ses plumes avec une pensée pour la programmation en PCE. Un PCE où les objectifs des agents sont déjà parmi les plus hauts de France (30 fiches/agent) pour certains agents, alors même que des fiches sont refusées quand les enjeux ne sont pas assez élevés (plus de 15 000 € chiffrés et sûrs, ce n'est pas assez) ou que le dossier est trop complexe. Un PCE où, comme dans tous les PCE de France, la DG bombarde de listes issues de l'intelligence artificielle, joliment

appelées "listes DM", pour Data Mining. Et, en dépit des dossiers pourris qui se trouvent en abondance dans ces listes, eh bien les agents doivent les traiter intégralement et les programmer.

Sauf que... elles n'ont pas assez d'enjeux, ou elles sont purement et simplement fausses dans leurs données, ou... bref, vous voyez le problème. C'est difficile de programmer des dossiers nuls, surtout quand on a des critères de sélection aussi élevés. Alors quoi ?

Eh bien, la DG exige des programmations sur des fiches DM. Alors on trafique les stats à la demande de la direction locale. Alors on balance 80 fausses fiches en septembre, puis 40 de plus fin décembre, pour avoir des meilleures stats. Alors on crache sur le travail des agents. Et, en janvier, on leur supprime deux postes fléchés "gain de productivité grâce à l'intelligence artificielle".



La bonne nouvelle des suppressions d'effectifs, une question de point de vue

Bon, il y a ceux qui, bien loin du travail de terrain et du service public en direct, annoncent que 850 suppressions d'emplois à la DGFIP pour l'année 2023, c'est bien, puisque le chiffre est en baisse par rapport aux suppressions déjà effectuées les années précédentes. Et ainsi la direction pourra jouer sa partition de novlangue et prétendre que les 30 suppressions d'emplois que subira la DRFiP67 en 2023, ce n'est vraiment pas la mer à boire (pour les agents).

Et il y a les autres, la majorité, la masse des agents qui fourmillent et qui assurent continuellement, à un endroit ou un autre, les nombreuses missions qui incombent à notre direction. Ceux qui ont été remerciés pour le travail accompli lors de la pandémie de covid et qui, en guise de récompense, subissent cet énième train de suppressions comme une nouvelle attaque de la qualité de leur travail.

Mais rien de « personnel » dans tout cela. A lire la description de la situation des emplois de la DRFiP, cette « contribution » (pour « suppression d'effectifs ») répond à des facteurs quasi-scientifiques qui expliqueraient cette nouvelle saignée dans les effectifs : du genre « reprises des emplois fléchés et de rédeployements internes », « fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales », « intelligence artificielle » ou application GMBI (Gérer Mon Bien Immobilier).

Mais est-ce que ces facteurs faciliteront le travail des agents ?

Après la période de pandémie, le manque de présence de nos services au public est devenu criant avec les conséquences du NRP que sont la fermeture de postes et les horaires d'accueil du public revus à la baisse.

La DGFIP, c'est beau sur le papier, comme un conte raconté aux enfants, mais la réalité est autre. Cette énième suppression d'effectifs dans notre direction éloignera encore un peu plus toute une partie de la population du service public. Ce n'est pas le vocabulaire soigné et d'allure neutre qui trompera les agents qui subissent des réformes d'envergure depuis plus de dix ans et qui voient là un nouveau manque de reconnaissance du travail qu'ils effectuent et continuent d'effectuer.

Si, sur le papier, l'honneur de la DGFIP est sauf, puisqu'elle « répond aux axes prioritaires définis », dans les services, au contraire, il apparaît clairement que ces « axes prioritaires » du gouvernement sont destructeurs de liens, qu'ils fragilisent le service public rendu à tous nos usagers et qu'ils détériorent les conditions de travail des agents.

Alors merci, Monsieur le Ministre, de votre gentillesse à notre égard.

Que 850 suppressions d'emplois à la DGFIP en 2023 !

Mais où est passé le flouz ?

Vous vous souvenez peut-être, l'année dernière, de l'annonce en grande fanfare d'un budget dédié pour améliorer les conditions de vie au travail. Il y a eu une phase d'organisation, de concertation avec les organisations syndicales (si, si, pour une fois les OS avaient vraiment un mot à dire). Pendant cette concertation, on a voté un budget. Quel genre d'action devait être fait en premier, pour quel budget approximatif.

Plus précisément, il y a eu un classement précis des actions possibles. Tout en haut, on trouvait les espaces de détente pour tous les services, par exemple. Tout le monde aime avoir un canapé pour souffler cinq minutes. Alors quel est le problème ?

Eh bien, le problème c'est que le plan et le budget n'ont pas été respectés lors de l'application par la direction. Par exemple, on a dépensé des grosses sommes pour des actions situées tout en bas de liste (certains diraient un pognon de dingue). Exemple encore plus concret, les gourdes en alu étaient destinées aux nouveaux arrivants. La direction locale a décidé que ce serait pour tous les agents, a explosé le budget (16 350 € au lieu de 1 200) et a renié son engagement pris en Groupe de Travail de financer cet achat sur ses fonds propres. Vous me direz, si tous les agents sont contents de ça et que ça ne les prive de rien d'autre, ça ne serait pas si grave. Mais il y a un mais.

Des projets placés plus haut ont été refusés au motif d'un tarif trop élevé. C'était le cas de certaines actions de cohésion demandées par

certains des services. Ainsi, plusieurs services ont demandé des balades en bateau-mouche. Trop cher, refusé. Est-ce que ça aurait été trop cher si le bon budget y avait été affecté ? Parce qu'au final, certains services n'ont même pas eu d'action de cohésion, d'autres ont vu l'action choisie unilatéralement par le chef... Au final, le budget prévisionnel pour ces actions restait encore bénéficiaire de 8 000 €. Bref, tout n'a pas été fait correctement.

D'un autre côté, la direction en a profité pour faire des dépenses qui ne relevaient pas de ce budget. Par exemple, l'espace-repas de Haguenau a été meublé sur ce budget, avec des tables et des chaises pour manger. Or, les espaces repas ne relèvent pas d'un budget Conditions de Vie au Travail, mais de celui du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS). Encore une petite économie, faite au détriment des agents. Par contre, dans les espaces détente proprement dit, les dotations ont parfois été pitoyables... deux fauteuils par ci, un minuscule canapé d'angle par là... certes, mieux que rien, mais loin de ce qu'on aurait pu espérer vu le budget provisionné.

La Cigogne était dubitative à l'annonce de ce budget. Les problèmes sur les conditions de vie au travail à la DGFIP sont trop profonds et répétés pour être réglés par ce genre d'action. Mais soit, le budget aurait peut-être pu alléger (un peu) la pression... mais même sur cela, même sur des dépenses fléchées, chiffrées, on a réussi à gruger les agents. Le cynisme n'a pas de limites.

APRES LE GEL DES SALAIRES, LES SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS, LES FERMETURES DE SITES, LES RESTRUCTURA-
-TIONS PERMANENTES, NOUS ALLONS AMELIORER VOTRE
VIE AU TRAVAIL - VOUS AUREZ DES BABYFOOTS!
DES JEUX DE SOCIETE ! DES POMPES A VÉLO ! DES
GOURDES ! OUAÏS !!! ... ET SI VOUS ETES SAGES
PEUT-ETRE DE LA BARBAPAPA ET DES BALLONS !!!

PIS DES PIÈCES
POUR LE BABY
AUSSI --

ON POURRAIT PAS
AVOIR PLUTÔT DES
CANIFS, DES
LANCE-PIERRES OU
DES CARABINES À
PLOMB ?

